



Le Délégué général

Destinataires :

Tous les organismes Hlm

Circulaire n° 39-14

N/Réf. : FP/BM/MV

Paris, le 13 juin 2014

Objet : Plan d'aide à l'investissement logements-foyers
pour personnes âgées

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur,

Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit un plan d'aide à l'investissement à hauteur de 40 millions d'euros destiné à financer des travaux de rénovation dans les logements-foyers pour personnes âgées. Cette mesure sera financée par la Caisse nationale de Solidarité pour l'autonomie.

Sans attendre le vote de la loi, les pouvoirs publics ont décidé de lancer dès 2014 un premier appel à projets visant la mobilisation de 10 millions d'euros sur cette enveloppe, pour traiter des situations les plus urgentes. La gestion de l'appel à projet a été confiée à la CNAV.

Vous trouverez ci-joint une note de la CNAV présentant les critères de recevabilité des demandes d'aides ainsi que les modalités précises de présentation des dossiers. J'attire votre attention sur le fait que les dossiers doivent être présentés conjointement par le propriétaire et le gestionnaire de la structure. La date butoir pour le dépôt des dossiers est le 25 juillet 2014.

Vous trouverez dans l'appel à projet les coordonnées de la référente du dossier à la CNAV. Les services de l'USH se tiennent également à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.


Frédéric PAUL

PJ : appel à projet PAI

Contact : magali.vallet@union-habitat.org